

Les Chemins de la Mémoire

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE - SGA/DMPA



DOSSIER Entretien avec Benjamin Stora

Les harkis, histoire d'une reconnaissance

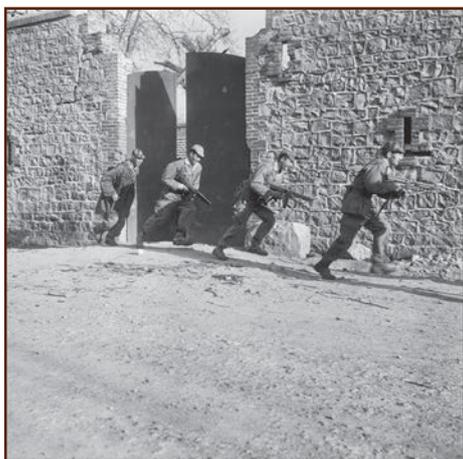
Embarquement des réfugiés harkis dans le port de Bône (Algérie).



Recrutement des harkis à Palestro, région d'Alger, septembre 1959. © Ecpad / Berges

Au sens strict, les harkis étaient des soldats supplétifs « Français-musulmans » recrutés par l'armée française dans les campagnes algériennes, entre 1955 et 1962. Ces hommes sont en quelque sorte les héritiers des soldats indigènes qui, dès 1831, participèrent, aux côtés des unités métropolitaines à la conquête du territoire, puis au maintien de l'ordre colonial. Pendant la guerre d'indépendance, outre les harkis, la France recruta jusqu'à quatre autres catégories d'auxiliaires algériens dont le rôle demeure difficile à apprécier.

Chronologiquement, les Groupes mobiles de police rurale (GMPR) furent les premières unités supplétives formées en Algérie (janvier 1955). Recrutés en priorité parmi les anciens combattants, ils comptaient 10 000 hommes en 1958 – un effectif qui ne devait plus augmenter de façon significative ultérieure-



Nouvellement recrutés, des harkis s'entraînent à La Cherrata, dans la région de Constantine, février 1960. © Ecpad / Klerzkowski

La guerre d'Algérie des harkis

Parmi les mots hérités de la présence française en Algérie, peu possèdent une charge émotionnelle aussi forte que celui de « harkis ». Cinquante ans après l'indépendance algérienne, l'histoire des auxiliaires algériens de l'armée française souffre encore d'un certain nombre de présupposés.

ment. Les GMPR remplissaient des missions d'intervention légère pour sécuriser les campagnes, les marchés, les axes de communication.

À compter de 1955, l'armée créa un deuxième type d'unités auxiliaires : les mokhaznis. Servant dans des « makhzens » de 30 hommes environ, ils étaient à la disposition des officiers commandant les Sections administratives spécialisées (SAS), nouvellement créées pour pallier les défaillances de l'administration dans les campagnes algériennes. On dénombrait environ 20 000 mokhaznis vers 1958-1959. Quotidiennement, leurs missions étaient dépendantes de l'officier chef de SAS, entre police rurale, recherche de renseignement et participation aux opérations du secteur.

La création concomitante des harkis et des groupes d'autodéfense fut plus tardive (1956). Ces groupes étaient constitués de villageois armés par l'administration pour participer à leur propre sécurité. Jusqu'à 30 000 armes leur furent ainsi distribuées, bien que l'apport opérationnel de ce type d'unité demeura des plus réduits. Les harkis étaient des Algériens recrutés brièvement pour assister l'armée lors des opérations qui avaient lieu à proximité de leur *douar*. Si leur caractéristique temporaire ne survécut pas à l'intensification de la guerre, les harkis demeurèrent toutefois, jusqu'en novembre 1961, statutairement des « journaliers ». Faiblement armés à l'origine, ils furent progressivement équipés d'armes de guerre – fusils et pistolets-mitrailleurs, essentiellement. Leur nombre ne cessa de croître pour atteindre environ 60 000 hommes entre 1959 et 1961. Cette période, alors que le

général Challe était commandant en chef à Alger, constitua l'acmé du recrutement des auxiliaires algériens par l'armée française, sur l'ensemble du territoire colonial. Les harkis formaient alors le groupe le plus nombreux et le plus opérationnel – c'est-à-dire le plus associé aux opérations militaires de « maintien de l'ordre ». Pour les officiers qui les commandaient, ils constituaient une force d'appoint pour assurer la sécurité des secteurs quadrillant le bled. Patrouilles, gardes, ratissages, opérations... durant lesquelles les harkis pouvaient servir d'éclaireurs, de voltigeurs, renforcer une section ou encore former des sections propres. Comme la plupart des autres auxiliaires, les harkis étaient, en principe, recrutés localement. De nombreux officiers attendaient d'eux qu'ils les informent sur les activités nationalistes de leur secteur. Une minorité de harkis participa par ailleurs à des missions d'infiltration ou de « nomadisation » dans le bled – notamment au sein des « commandos de chasse », entre 1959 et 1961, ou du célèbre commando Georges. Environ 3 000 d'entre eux perdirent la vie pendant ces missions ; cela témoigne de l'âpreté des affrontements.

La question des motivations des auxiliaires demeure l'une des plus débattues. Depuis 1962, plusieurs causes ont été successivement avancées, qui se complètent dans les faits : le patriotisme (la fidélité à la France – ou plus largement à l'ordre), les pressions exercées par l'armée française (recrutements forcés), la recherche d'une solde (motivation économique), la réaction aux exactions du Front de libération national (FLN). Pour comprendre



Des harkis, nouveaux incorporés, patrouillent dans le secteur de la région de Palestro, septembre 1959.
© Ecpad / Berges

comment plusieurs dizaines de milliers d'Algériens décidèrent de s'associer au maintien de l'ordre colonial, il est nécessaire de compléter ces explications et de les réinscrire dans leur contexte socio-économique. La prise en compte du contexte social et familial apparaît fondamental pour mieux cerner le passage à l'acte – qu'ils fussent chefs ou soutiens de famille –, au sein d'une société rurale fortement hiérarchisée. En outre, cette société était marquée par la stratégie militaire appliquée par la France en Algérie. Pour ne donner qu'un exemple, les déplacements massifs de population, induits par la pratique des zones interdites et des regroupements de populations, entraînent un bouleversement des sociabilités traditionnelles et accentuèrent une paupérisation rurale déjà sensible avant-guerre. Ici, la solde des auxiliaires apparaît comme un élément parmi d'autres d'une mise sous assistance de la société rurale algérienne.

Tout aussi sensible, le récit des violences commises au moment de l'accession de l'Algérie à l'indépendance laisse de nombreux points dans l'ombre. Malgré une première baisse des effectifs courant 1961, 40 000 harkis demeuraient armés en mars 1962, alors qu'étaient signés les accords d'Évian. Leur démobilisation s'effectua dans le chaos, entre désertions, désarmements et exactions. Entre mars et juillet 1962, l'armée française accueillit dans ses

camps en Algérie plusieurs milliers d'« Algériens menacés » – majoritairement d'anciens harkis et leurs familles, mais également d'anciens élus, fonctionnaires et autres supplétifs. Cet accueil aboutit au transfert en métropole d'environ 10 000 « Français musulmans » à la fin du mois de juin, quelques jours seulement avant l'indépendance. Durant la même période toutefois, plusieurs ministères unirent leurs efforts pour limiter l'installation des anciens harkis en métropole. Arguant tour à tour de la crainte de l'OAS, de la nécessité du contrôle migratoire ou de leur difficile intégration en métropole, les ministres Pierre Messmer (Armées), Louis Joxe (Algérie), Robert Boulin (Rapatriés), Roger Frey (Intérieur) adressèrent à leurs subordonnés différentes directives concourant à limiter la migration des anciens auxiliaires (harkis et mokhaznis, principalement).

Les exactions débutèrent dès le printemps. Elles restèrent dans un premier temps limitées, ne concernant que d'anciens auxiliaires, mais également d'anciens élus, des fonctionnaires ou leurs familles. Dans le langage courant – en particulier dans la presse hostile à de Gaulle qui se fit l'écho de ces violences – le terme « harkis » change alors de sens, pour désigner tout « Français de souche nord-africaine » (FSNA) menacé par le FLN en raison de son attitude pendant la guerre.

Après l'indépendance, les exactions se généralisent en Algérie. L'est apparaît la région la plus touchée par les violences et ce, jusqu'à la fin de l'année 1962. Un bilan précis de cette période demeure encore impossible à établir aujourd'hui. Durant les premiers mois de l'indépendance algérienne, plusieurs dizaines de milliers d'Algériens sont tués, ou dépossédés de leurs biens, ou encore emprisonnés. Parmi ces derniers, plusieurs milliers seront employés au déminage des barrages construits par

l'armée française aux frontières marocaine et tunisienne quelques années plus tôt. En septembre, Ahmed Ben Bella stabilise son pouvoir à Alger. Les violences cessent progressivement durant l'hiver. L'armée française poursuit sa mission d'accueil et de transport. Au total, 27 000 Algériens seront déplacés par des moyens militaires jusqu'à la fin 1963. Dans le même temps toutefois, 30 000 à 40 000 personnes de plus, menacées, gagneront la métropole par leurs propres moyens ou avec l'aide d'anciens officiers – témoins de l'insuffisance du plan de transfert officiel. Les réfugiés seront hébergés dans des camps aménagés à la hâte, inadaptés à un séjour prolongé. 41 000 « harkis » passeront par ces camps. Une ordonnance, datée du 21 juillet 1962, leur retira la nationalité française. Pour redevenir français, les « harkis » devront signer une « déclaration reconnitive de citoyenneté » validée par un juge. D'un point de vue strictement légal, ils étaient alors des « Français rapatriés d'Algérie ». Dans les faits, différents dispositifs réglementaires les privèrent toutefois des mêmes droits que les pieds-noirs jusque dans les années 1980. ■

François-Xavier Hautreux

Docteur en histoire



Des harkis participent à la descente des couleurs, centre d'instruction d'Hamman Meskoutine, dans le Constantinois, novembre 1959.
© Ecpad / Antoine



© Abdel Kader Kenane

C'est en mars 1957 qu'Abdel Kader Kenane rejoint la 4^e compagnie du 20^e bataillon de chasseurs portés à Palikao, en Oranie. Issu d'une famille modeste, Abdel Kader a 17 ans et il ne fait aucun doute à ses yeux que le France ne quittera jamais l'Algérie. Une conviction partagée par l'ensemble des hommes politiques de l'époque qu'il gardera tout au long d'une guerre qu'il fera dans différents bataillons de chasseur. Et ce, jusqu'à la date fatidique des accords d'Évian de mars 1962 après lesquels il parvient à quitter, in extremis, l'Algérie pour la Corse où un ami qu'il a connu à l'armée l'héberge près d'Ajaccio, durant le mois d'août 1962. Muté aussitôt après à la 1^{re} compagnie du 24^e groupe de chasseurs portés à Tübingen, en Allemagne de l'Ouest, c'est dans ce pays qu'il grimpera les échelons de la hiérarchie dans son corps d'origine et ce, 26 ans durant. Devenu adjudant-chef en 1971, marié à l'église avec une jeune allemande, il est de retour en France en 1988 à Verdun, ville qu'il n'a plus quittée depuis et où le « Major Kenane » a pris sa retraite en septembre 1994, après 38 ans de fidèles et loyaux services dans l'armée française. Avec le temps, Abdel Kader Kenane est devenu ce que l'on appelle un « monsieur ». Non seulement parce qu'il est couvert de médailles, depuis la médaille militaire jusqu'à la Légion

Portrait d'Abdel Kader Kenane

Sous-officier d'infanterie couvert de médailles et marathonien émérite, Abdel Kader Kenane s'est engagé à 17 ans parmi les harkis. Père de quatre enfants, il vit aujourd'hui une retraite paisible à Verdun où il a fait une grande partie de sa carrière.

d'honneur dont il est officier depuis 1992, mais aussi parce qu'il est un coureur à pied renommé dans toute la région. Une discipline grâce à laquelle il a fait le tour du monde, depuis le marathon des Sables du Maroc où il finira 4^e en 1987 à la course sur la Muraille de Chine où son équipe termine en tête en 1988. Sans oublier les marathons de Moscou, Paris et New York, Boston, Chicago, d'autres encore, où Kenane a foulé la terre de tous les continents. Il n'y a guère que l'Algérie où cet athlète longiligne de plus d'un mètre quatre-vingts qui, à 73 ans, a gardé une prestance de jeune homme, ne s'est pas rendu ces dernières années. Il y est toujours interdit de séjour plus de cinquante ans après la fin des hostilités. Il y a vécu de terribles épreuves qu'il ne désire pas évoquer dans les détails. Les blessures sont toujours vives et l'homme a les larmes aux yeux quand on remue le passé devant lui. « Je ne pouvais pas croire que la France partirait, pour nous c'était impensable » répète-t-il, comme s'il n'en était toujours pas revenu. Il préfère parler de ses enfants dont il est visiblement très fier. Andréa, André, Nadia et Noura ont tous fait un bon parcours scolaire et professionnel, à la fois en Allemagne et en France. Trois d'entre eux ont accompli une carrière dans l'armée. Andréa, après avoir été pilote d'hélicoptère, se trouve désormais à Marnagny où elle travaille dans l'entreprise Eurocopter. André, l'unique fils d'Abdel Kader, âgé aujourd'hui de 46 ans, fut engagé dans

la Forpronu en ex-Yougoslavie en 1994, 1999 et 2001, et son autre fille Nadia est médecin militaire à Brest. Son grade: lieutenant-colonel. Quant à Noura, elle est la seule à ne pas avoir choisi de faire carrière dans l'armée. Cadre dans une entreprise automobile allemande, elle a aujourd'hui la quarantaine et vit entre la France et l'Allemagne. Pour elle, l'histoire des harkis est une affaire aussi tragique que lointaine. Non que son père ne lui ait rien dit du passé, au contraire, il a toujours été prolix, mais elle ne souhaite visiblement pas cultiver la nostalgie d'un pays, l'Algérie, qui n'est plus le sien et qu'elle ne connaît pas. « Nous avons tous un destin particulier nous dit-elle, il n'y a que des cas individuels ». Héritière d'une double culture, son père est musulman, sa mère catholique, elle ne cultive ni la revendication, ni le ressentiment, plutôt une prise de distance avec le passé. À l'instar de moult descendants de harkis, elle souhaite avant tout que ceux qui sont issus de l'immigration algérienne, et dont les parents ont pu sympathiser avec l'autre camp, ne la voient plus à travers le prisme exclusif de la guerre d'Algérie. ■



© Abdel Kader Kenane

Frédéric Grasset, président de la FMGA

Ancien diplomate, Frédéric Grasset a succédé, en 2012, à Claude Bébéar, comme président de la Fondation pour la Mémoire de la guerre d'Algérie, des combats du Maroc et de Tunisie (FMGA), qui œuvre pour la reconnaissance d'une mémoire commune entre la France et l'Afrique du Nord. Mémoire au sein de laquelle les harkis doivent prendre toute leur place.

Quelle est la mission de la FMGA ?

Notre action découle de la loi n° 2005-158 du 23 février 2005 qui avait pour finalité la reconnaissance des mémoires issues de la guerre d'Algérie. Il y a eu cet article controversé (article 4 de la loi) qui reconnaissait les mérites de la colonisation et le rôle qu'y ont joué les communautés pieds-noirs et harkis. Les choses ont été dissociées puisque l'article 4 a été modifié, tandis que la Fondation s'est trouvée investie de la mémoire de tous dans un but d'apaisement. De quoi s'agit-il ? On s'aperçoit que les mémoires ayant trait à cette période de notre histoire, soit n'ont toujours pas été recueillies, soit l'ont été dans un contexte conflictuel. C'est pourquoi, nous souhaitons, avec la FMGA, constituer un instrument capable d'aller au-delà de ces difficultés. Un certain nombre d'historiens soulèvent la question de l'incompatibilité entre la notion de mémoire et celle d'histoire. Ils soulignent aussi qu'il n'appartient ni aux hommes politiques, ni au législateur de s'occuper de cela, puisque c'est la responsabilité des historiens. Nous voulons sortir de ce dilemme en promouvant un travail de réconciliation aussi bien sur le plan de l'histoire que sur celui de la mémoire. C'est l'essentiel de notre fonction.

Quels travaux avez-vous accomplis ?

Nous sommes partis de l'idée que la France et l'Afrique du Nord entretiennent une relation récurrente qui a commencé avant la conquête de l'Algérie et continue après la

guerre d'Algérie. De même en ce qui concerne des pays comme le Maroc et la Tunisie avec lesquels les liens établis durant les protectorats n'ont pas disparu. Nous sommes animés par la volonté de mettre en évidence cette continuité historique. C'est dans cet état d'esprit que nous avons tenu, à l'Assemblée nationale, en décembre 2012, un colloque intitulé « 1830-1914, de l'armée en Afrique à l'armée d'Afrique » qui concernait le rôle de cette armée durant l'histoire de l'expansion française dans cette région du monde. Peu avant, nous avions organisé, en janvier 2011, un premier colloque sur les peuplements de l'Afrique du Nord avec le géographe Yves Lacoste. Enfin, le 2 avril 2012, nous avons consacré un colloque à Abdel Kader avec les représentants de la Fondation Abdel Kader d'Algérie. Pourquoi lui ? Parce que sa personnalité est emblématique des relations ambivalentes, tout à la fois conflictuelles et amicales, que nous entretenons avec l'Afrique du Nord. Nous souhaitons donc accomplir des recherches scientifiques, grâce à la contribution de tous les historiens qui le désirent, sans exclusive.

Quelle est la place des harkis dans vos travaux ?

À nos yeux, l'histoire des harkis ne commence pas en 1954. Elle s'inscrit dans le cadre de ce que la France a fait durant des générations en Afrique du Nord. Le malaise qui s'attache à la question des harkis est lié au fait que l'on n'a pas suffisamment rattaché leur histoire à l'histoire globale des relations entre la France et l'Algérie. On a réduit l'épisode harki à un épiphénomène.

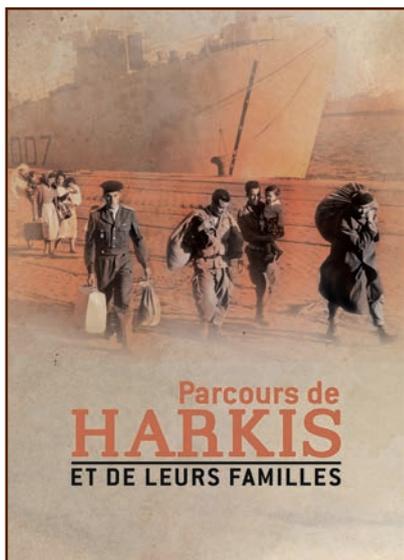


© FMGA

Certains préféreraient fermer cette parenthèse, parce qu'ils considèrent que notre histoire coloniale constitue un fardeau dont il faudrait se débarrasser mais nous ne sommes pas de cet avis. Nous allons organiser un colloque de restitution de la mémoire des harkis, qui se tiendra en novembre et aura pour thème : les harkis, de l'identification à l'identité. Nous souhaitons contribuer à la construction de l'identité des harkis. Dans ce cadre, nous avons demandé à un jeune chercheur qui n'est pas contemporain de ce drame, Mickaël Gamrasni, de faire un vrai travail sur l'état des lieux et l'état des sources historiques sur la question des harkis. On va s'apercevoir de choses très intéressantes, en particulier de ce qui manque, ce qui n'a pas été étudié, ou n'a pas été dit. Pourquoi une question devient-elle importante à un moment donné pour disparaître à un autre moment ? Nous refusons l'idée selon laquelle il faudrait tirer un trait sur ce passé, aussi douloureux soit-il.

Souhaitez-vous contribuer à l'élaboration d'une histoire des harkis ?

Absolument. Il y a beaucoup d'ouvrages sur les harkis mais pas d'histoire globale les concernant. Nous aimerions justement contribuer à élaborer une histoire qui recouvre tous les aspects de la question et pour cela donner les moyens aux historiens de travailler dans ce sens. Notre Fondation veut permettre aux harkis de conquérir la place qui leur est due dans l'histoire française, en l'inscrivant dans le cadre de la politique que la France a menée vis-à-vis de ses colonies. ■



© ONAC-VG

Le 25 septembre 2012 dans un discours prononcé à l'occasion de la journée nationale d'hommage aux harkis et autres membres de forces supplétives, le président de la République, François Hollande, a fait part de sa volonté « de donner aux harkis la place qu'ils méritent dans l'Histoire et la mémoire nationale ». À cet effet, l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre, à la demande du ministre délégué auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants, et de la direction de la mémoire du patrimoine et des archives, met en œuvre une campagne de valorisation de la mémoire harkie. Le premier volet de cette campagne consiste en la réalisation d'une exposition racontant le parcours de ces anciens supplétifs. Inaugurée aux Invalides au mois de septembre, cette dernière retrace l'histoire de ces familles, au travers de photographies et de cartes légendées, depuis le début de la présence française en Algérie (1830) jusqu'à nos jours. Mêlant histoire commune et parcours individuels, cette exposition permet de revenir sur différents aspects de cette histoire riche et complexe, et se découpe en trois thématiques.

La première partie replace l'engagement des supplétifs d'Algérie dans un contexte traditionnel car la constitution de ces troupes ne peut se comprendre qu'au tra-

L'histoire des harkis

L'histoire des familles de harkis depuis le début de la présence française en Algérie jusqu'à nos jours, tel est le sujet de l'exposition réalisée par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre. Présentée en septembre aux Invalides, cette exposition sera par la suite disponible au prêt.

vers du prisme des liens passionnels les unissant à la France et à son armée. Cet engagement commence dès 1830, avec le ralliement de tribus, et ces troupes indigènes (Turcos, Zouaves, Tirailleurs algériens) s'illustrent dans la plupart des campagnes militaires de 1850 à 1914. Au cours des deux guerres mondiales puis en Indochine, les troupes de l'armée d'Afrique répondent à nouveau à l'appel de la France et jouent souvent un rôle capital dans les différentes campagnes qu'elles mènent. La seconde thématique traite de la période 1954-1962. Dès le déclenchement de la guerre d'Algérie, l'état-major lève à nouveau des troupes supplétives avec un triple objectif : quadriller le territoire, assurer la protection des villages et contrôler la population. Quatre catégories de forces sont alors mises sur pied afin de contribuer aux opérations de maintien de l'ordre dans cette Algérie qui cache une triste réalité : l'Algérie des villes – avec ses élites – et celle des campagnes qui vit dans un dénuement presque total. Cette seconde frange de la population devient l'enjeu principal entre le FLN et l'armée française dans la guerre d'Algérie. En 1961-1962, le pays semble déchiré : les accords d'Évian doivent assurer la liberté de choix et offrent un certain nombre de garanties pour ceux qui se sont battus aux côtés de la France. La réalité va être tout autre pour les supplétifs et leurs familles. Pour eux, la guerre d'Algérie n'est pas terminée : partir pour la France devient une obsession, une question de survie. Mais l'État français s'oppose à un rapatriement massif. Ce sont

alors les officiers et les cadres de l'armée qui ramènent leurs hommes, au risque de leur carrière, n'hésitant pas à organiser des filières plus ou moins clandestines. La troisième partie de l'exposition évoque ces conditions de départ et d'arrivée, les premiers pas en Métropole ainsi que la vie des familles dans les différents centres d'hébergement (camps, hameaux forestiers et cités urbaines). Du jour au lendemain, les harkis deviennent des témoins gênants aussi bien pour la France que pour l'Algérie. La masse des Français reste ignorante des drames qu'ils vivent, l'État reste muet à ce sujet. Cette partie aborde également la période de 1975 à aujourd'hui, pendant laquelle les nombreuses actions entreprises ont mené à une prise de conscience de la condition de vie dans les camps. Puis, cette prise de conscience a donné naissance à de grandes manifestations pour que ces femmes et ces hommes déracinés puissent faire valoir leurs droits en tant que Français à part entière. Les textes de cette exposition ont été écrits par l'historien Jean-Jacques Jordi, en étroite collaboration avec les services de l'ONAC. Spécialiste de cette période, il a su prendre le recul nécessaire pour aborder cette histoire toujours douloureuse entre la France et l'Algérie, en s'affranchissant des idées préconçues pour se livrer à un travail de mémoire. Il a ainsi donné aux harkis la place qu'ils méritent dans la mémoire nationale, en participant à la réalisation de la première exposition officielle nationale qui leur est consacrée. ■

www.onac-vg.fr

Les harkis, histoire d'une reconnaissance

Depuis 2001, le 25 septembre a été institué Journée d'hommage national aux harkis. Ce mois-ci, la revue *Les Chemins de la mémoire* consacre l'essentiel de ses pages aux différents aspects d'une histoire aussi tourmentée que douloureuse. Dans un entretien, Benjamin Stora revient sur le combat mené par cette communauté pour accéder à la reconnaissance. Zineb Abdellatif, avocate, témoigne de son vécu de fille de harki. Dans les premières pages de ce numéro, l'historien François-Xavier Hautreux rappelle le rôle des harkis pendant la guerre d'Algérie. Abdel Kader Kenane, engagé à 17 ans, relate, quant à lui, son histoire personnelle. Puis, Frédéric Grasset évoque l'action de la Fondation pour la mémoire de la guerre d'Algérie. Enfin, une exposition se propose de retracer leur histoire de 1830 à nos jours.



Embarquement des réfugiés harkis dans le port de Bône (Algérie).
© ECPAD

Entretien avec Benjamin Stora

Qui sont les harkis et que représentent-ils dans la France d'aujourd'hui ?

Le mot de harkis ne revêt aujourd'hui qu'une seule acceptation, quasi générale : il désigne les troupes musulmanes et leurs familles qui ont été fidèles à la France durant la guerre d'Algérie. Bien sûr, ce terme générique recouvre des réalités très hétérogènes, aussi bien sur le plan géographique que social. Les harkis de Kabylie n'étaient pas forcément les mêmes que ceux qui combattaient dans les Aurès, car les conditions de la guerre n'ont pas été identiques. Les chefs de village, qui gardaient leurs troupeaux et auxquels l'armée française distribuait des armes, ne se confondaient pas non plus avec les harkis des commandos, ou ceux des SAS (Sections administratives spécialisées) chargées de « pacifier » une région, et bien d'autres encore. En outre, c'est une réalité qui a évolué au fur et à mesure des années. Les harkis que décrit le grand ethnologue Jean Servier, en 1954, ne sont pas ceux des commandos du général Challe de 1959. Ce n'est pas la même histoire et ce ne sont pas les mêmes hommes. Beaucoup d'enquêtes, en particulier les travaux pionniers de l'ancien président du musée Clemenceau, André Wormser, parus dans les années 1980, ceux d'historiens comme Mohand Hamoumou ou aujourd'hui François-Xavier Hautreux, nous permettent d'appréhender la complexité de cette population d'origine paysanne qui se distinguait, également sur ce plan, des hommes du FLN, en partie urbanisés. Il ne faut pas oublier que la société algérienne était composée à 90 % de paysans. Cet ancrage rural explique que de nombreux harkis arrivés en France après la guerre ont été acheminés à la campagne, dans le milieu des eaux et forêts. Mais il ne faut pas pour autant exagérer cette réalité. Des régions industrielles, notamment dans le nord et l'est, ont aussi accueilli des harkis avec leurs femmes et leurs enfants. On a eu tendance à abuser du cliché du « harki forestier ». Les harkis ont également travaillé dans les usines. Quant au nombre des harkis et de leurs descendants vivant aujourd'hui en France, sachant qu'ils étaient entre 60 000 à 100 000 à leur arrivée en 1962, selon les estimations les plus probables, on peut évaluer leur nombre à environ 400 000.



Réfugié harki et sa famille dans le camp de Bourg-Lastic (Puy-de-Dôme), juillet 1962. © La Montagne, centre France



Camp de Bourg-Lastic, juillet 1962.
© La Montagne, centre France



Cérémonie du 25 septembre 2004.
© SGA-DMPA/Jacques Robert

Où en est la recherche historique sur la question de l'abandon des harkis par la France. Le débat est-il clos ?

C'est un très grand débat et comme tous les grands débats, celui-ci n'est pas clos. J'ai abordé ce sujet dans un livre *La Gangrène et l'oubli*, paru en 1990. Pourquoi ce terme d'abandon est-il justifié ? Parce que l'État français, après les accords d'Évian de mars 1962, a été complètement pris de court. Il faut contextualiser la situation et ne pas céder aux interprétations manichéennes. Le gouvernement français n'avait pas prévu que le chaos allait s'installer en Algérie après les accords d'Évian, ni que la panique allait s'emparer des Européens. De Gaulle était persuadé que tous n'allaient pas quitter l'Algérie et qu'une partie d'entre eux, environ la moitié, resteraient. De ce fait, on n'avait pas envisagé, non plus, que les harkis soient aussi nombreux à souhaiter rejoindre la France. Entre mars et juillet 1962, l'histoire s'est accélérée et est devenue incontrôlable. De Gaulle lui-même n'avait pas anticipé. Il a cru que la présence des Européens qui souhaitaient rester sur place faciliterait les relations avec l'Algérie indépendante et formerait un « pont » entre ce pays et la France. Si les Européens restaient en masse en Algérie, pourquoi évacuer les harkis ? Quand le gouvernement a compris que l'exode allait être massif, la crainte que les harkis ne prennent le parti de l'OAS s'est diffusée au sommet de l'État. Ce qui explique en partie la réticence des responsables français quant à leur acheminement en France. On se souvient en particulier que le ministre des Affaires algériennes, Louis Joxe, a donné, en mai 1962, des directives pour limiter au maximum l'embarquement des harkis pour la France. Il y avait, à l'époque, au niveau de l'État, une vraie hantise que la guerre ne soit exportée sur le territoire français où les immigrés algériens proches du FLN étaient nombreux. Ce qui explique que beaucoup de harkis qui souhaitaient être emmenés en France par l'armée ont été malheureusement laissés sur place.

certelée et est devenue incontrôlable. De Gaulle lui-même n'avait pas anticipé. Il a cru que la présence des Européens qui souhaitaient rester sur place faciliterait les relations avec l'Algérie indépendante et formerait un « pont » entre ce pays et la France. Si les Européens restaient en masse en Algérie, pourquoi évacuer les harkis ? Quand le gouvernement a compris que l'exode allait être massif, la crainte que les harkis ne prennent le parti de l'OAS s'est diffusée au sommet de l'État. Ce qui explique en partie la réticence des responsables français quant à leur acheminement en France. On se souvient en particulier que le ministre des Affaires algériennes, Louis Joxe, a donné, en mai 1962, des directives pour limiter au maximum l'embarquement des harkis pour la France. Il y avait, à l'époque, au niveau de l'État, une vraie hantise que la guerre ne soit exportée sur le territoire français où les immigrés algériens proches du FLN étaient nombreux. Ce qui explique que beaucoup de harkis qui souhaitaient être emmenés en France par l'armée ont été malheureusement laissés sur place.

L'ampleur des violences subies par les harkis en Algérie a-t-elle été sous-estimée par l'État ?

Certainement. L'État a méconnu ce qui se passait à l'intérieur du FLN dont l'unité a volé en éclat entre différents groupes durant le congrès de Tripoli, en juin 1962, implosion qui s'est traduite par les surenchères des tendances radicales de ce parti, dont les plus nationalistes ont fait des harkis des boucs émissaires perçus comme des « collaborateurs » et des « traîtres » à la nation algérienne. Les massacres de harkis s'expliquent en partie ainsi. Il est très difficile de quantifier ces violences car, de tous côtés, on a tendance à faire de la surenchère. Ce qui est sûr c'est que ces massacres ont été épouvantables. D'après les recherches les plus fiables, en particulier celles de Charles-Robert Ageron, on peut évaluer le nombre des victimes à un groupe de 15 000 à 20 000 personnes qui ont été tuées et suppliciées sur des durées très courtes. C'est évidemment considérable. Ce sont parfois ceux qui n'ont rejoint que tardivement le nationalisme algérien qui ont été les plus zélés dans la vengeance.

Pourquoi l'installation des harkis en France a-t-elle été si douloureuse ?

Les harkis ont été arrachés à leur univers paysan pour être projetés dans un monde urbain dont ils ne connaissaient pas les codes. En outre, pour la plupart, contrairement aux immigrés algériens en France, ils ne parlaient que peu le français. Cela explique en grande partie leurs difficultés à se réadapter en France. Ces gens qui arrivaient principalement des Aurès et de la Kabylie, et qui avaient été rapatriés en catastrophe par l'armée française, ont été violemment déracinés. Un déracinement qui va être encore aggravé par la ghettoïsation de leur communauté. On a eu tendance à les mettre à l'écart parce que l'on avait peur d'un affrontement avec d'autres Algériens qui les considéraient comme des « collaborateurs » (le mot vient à l'origine de personnalités de gauche qui ont plaqué sur la guerre d'indépendance algérienne le schéma de la Seconde Guerre mondiale), un clivage qui n'a pas disparu dans la France d'aujourd'hui.

Existe-t-il une identité harkie et a-t-elle évolué avec le temps ?

Les harkis sont des victimes de l'Histoire, enfermés dans un piège colonial qui a divisé les communautés. Ils se sont construits une identité à travers la souffrance, l'exil et le deuil. Celle-ci va émerger en France à travers des revendications légitimes. Lesquelles vont porter sur l'indemnisation sociale, car ce sont des gens qui ont tout perdu, ou encore



Cérémonie du 25 septembre 2003.
© SGA-DMPA/Jacques Robert



M. Kader
© SGA-D



Arif préside la cérémonie du 25 septembre 2012 dans la cour d'honneur de l'Hôtel national des Invalides.
MMPA/Jacques Robert



Cérémonie du 25 septembre 2006.
© SGA-DMPA/Jacques Robert

la carte de combattant, à l'instar des anciens soldats d'Algérie, mais aussi l'obtention d'une reconnaissance et d'un respect de leur histoire. Il ne faut pas oublier que les harkis se sont constitués comme communauté de destin en France. En Algérie, ils étaient liés à leur village ou à leur petite patrie mais n'avaient pas de sentiment communautaire. Le monde harki n'a émergé véritablement qu'en situation d'exil. Cette émergence a été plus difficile que pour les pieds-noirs, beaucoup plus nombreux et qui avaient des élites intellectuelles déjà constituées. Pour porter une conscience collective, il faut des personnalités représentatives : celles-ci sont apparues dans les années 1980 avec des écrivains comme la romancière Zahia Rhamani, Fatima Besnaci-Lancou, auteur de *Fille de harki* (publié en 2003), ou encore Dalila Kerchouche dont le livre *Mon Père ce Harki* a inspiré le téléfilm *Harkis*, avec Smain dans le rôle principal, diffusé sur France 2, en 2006. Et aussi Rabah Zanoun qui dans son très beau documentaire, *Le choix de mon père*, a raconté l'engrenage d'une tragédie. Par le cinéma et la littérature, l'histoire tragique de ces témoins « muets » de l'histoire que sont les harkis s'est enfin exprimée.

La question des harkis reste-t-elle une fracture fondamentale avec l'Algérie ?

C'est un point sensible mais qu'il faut nuancer et appréhender en dehors de toute appréhension idéologique. Il faut savoir, malgré tout, que beaucoup de familles de harkis sont restées en Algérie, alors même qu'elles se sentaient françaises à part entière. Certains ont rallié le nouveau régime après l'indépendance, d'autres ont été ostracisés et brimés ou ont quitté leur région pour aller vivre dans une autre ville d'Algérie. On ne peut établir de généralité. Par ailleurs, de nombreux harkis vivant en France vont en Algérie où ils ont gardé de la famille. Les uns comme les autres circulent d'une rive à l'autre. À côté des discours officiels de l'État algérien qui continue à ostraciser les harkis, dont certains sont toujours interdits de séjour là-bas, la réalité est bien plus mouvante et permet d'espérer que, le temps passant, cette question soit moins conflictuelle.

À quoi attribuez-vous l'attention dont les harkis et leurs enfants sont aujourd'hui l'objet de la part de l'État et de la société française ? Est-ce un effet du devoir de mémoire ?

Je me méfie de cette notion de « devoir de mémoire » dont nous sommes saturés. Pour nous, historiens, l'important est la progression de la connaissance historique. Il faut œuvrer de part et d'autre pour élaborer un récit commun qui transcende les mémoires des uns des autres qui sont toutes aussi légitimes. C'est extrêmement difficile car les groupes qui se sentent victimes de cette guerre ne veulent pas se mélanger aux autres. Les harkis ont terriblement souffert. Les pieds-noirs aussi et les Algériens nationalistes de même. Toutes les familles algériennes ont été touchées par cette guerre. Chacun doit reconnaître les morts des autres. Il faut respecter toutes les victimes. C'est le seul moyen que nous ayons pour tenter de dépasser la guerre des mémoires.



Cérémonie du 25 septembre 2012.
© SGA-DMPA/Jacques Robert



●●● Zineb Abdellatif, fille de harki et fière de l'être

Avocate à Amiens, Zineb Abdellatif est la fille d'un harki qui a connu les duretés de la reconversion en France, après la guerre d'Algérie. Elle évoque la figure de son père et la transmission de la mémoire harkie à ses propres enfants.



© Zineb Abdellatif

Zineb Abdellatif, 49 ans, est née en France. Elle est la « petite dernière » d'une famille de huit enfants dont les parents sont arrivés en Picardie, en 1962. Son père, qui était interprète dans l'armée française, est issu d'une famille de notables qui possédait des propriétés en Kabylie, dans la région de Tigzirt. La fin de la guerre aura signifié, pour lui et les siens, la perte de ses terres et de son pays natal, mais aussi les difficultés de réadaptation et les affres de la précarité dans un pays, la France, qu'il ne connaissait pratiquement pas. Difficultés du reste relatives, car contrairement à d'autres harkis, il n'a pas connu les camps de regroupement et il maîtrisait la langue française, alors même que sa propre femme, âgée aujourd'hui de 83 ans, ne savait ni lire ni écrire et ne parlait pas français. M. Abdellatif s'est installé dans la région d'Amiens, où sa famille a « fait souche » et où est née Zineb, le 1^{er} août 1964. La jeune fille fera une partie de sa scolarité à Poix de Picardie, à 20 km d'Amiens, puis à Amiens même, où elle habite et travaille encore aujourd'hui. Tous les enfants de la famille Abdellatif, dont certains sont aujourd'hui enseignant, avocat ou médecin, ont réussi leur parcours professionnel. Une des filles, chercheuse, fut même l'élève de la grande ethnologue Germaine Tillon, et c'est aussi pour cela que Zineb éprouve pour son père qui, disparu en 2008, était décoré de la Légion d'honneur, une admiration éperdue. « *J'estime que nous lui devons ce que nous sommes aujourd'hui* » explique Zineb Abdellatif qui n'a, en fait, compris le passé harki de son père que vers l'âge de 15 ans, quand celui qui s'était jusque-là muré dans son silence lui a parlé de son engagement dans l'armée française. Un engagement complètement assumé, fondé sur la conviction que l'Algérie n'était pas mûre pour l'indépendance.

À l'âge de 24 ans, Zineb se marie avec un médecin algérien dont le père, qui avait appartenu au FLN, s'est réfugié en France pour échapper à des représailles politiques. Et aujourd'hui, elle transmet à leurs deux enfants – un fils, 23 ans, qui prépare des études d'avocat, et une fille, 15 ans, qui a obtenu le brevet des collèges – une mémoire vive et dépassionnée mais exempte de ressentiment, tant la réalité de cette guerre, où les victimes furent de tous les camps, est complexe. Zineb, dont une partie de la famille de ses parents a été décimée par la guerre, parle spontanément du passé harki à ses enfants. Mais elle refuse de leur transmettre une mémoire « victimaire » ou revendicatrice et ne prétend surtout pas représenter les harkis dans leur généralité, sachant qu'elle a beaucoup moins souffert que d'autres. Elle leur enseigne les valeurs de fierté, de dignité et aussi de survie. Elle apprécie tout particulièrement la célèbre formule anglaise « *Never explain, never complain* ». « *J'avais un oncle qui, lorsqu'il vivait en Algérie, a plusieurs fois rencontré le général de Gaulle. Un jour, celui-ci lui a dit : ah vous, je vous aime bien M. Abdellatif, j'aime bien passer du temps avec vous car vous ne demandez jamais rien* ». « *Nous ne sommes pas des assistés et je ne veux pas que mes enfants le soient* » insiste Zineb qui, en tant qu'avocate, a quelquefois défendu de jeunes délinquants d'origine harkie dans la région d'Amiens où la communauté est assez nombreuse, mais dont elle estime qu'ils sont des cas rares. Zineb Abdellatif, qui s'affirme tout à fois française, arabo kabyle et musulmane se réjouit aujourd'hui de voir l'identité harkie accéder à la visibilité après tant d'années de silence et d'oubli. Elle a vu, comme tant d'autres, le téléfilm *Harkis* inspiré du récit de Dalila Kerchouche *Mon Père, ce Harki*. Si elle n'a rien oublié du passé, elle refuse de s'y enfermer. Elle est allée en Algérie deux fois, notamment sur la tombe de ses grands-parents, mais son père est enterré en France. « *Ce que nous voulons, ce n'est pas la reconnaissance mais la connaissance de l'Histoire. Laissez-nous être ce que nous sommes : des Français d'origine harkie* ». Pour avoir le droit d'être soi-même, sans honte ni complexe.



© Comité de la flamme

À partir du mois d'octobre, le calendrier des cérémonies de ravivage sera en ligne sur le site Internet du Comité de la flamme sous l'Arc de Triomphe. Conçu en partenariat avec l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONAC-VG), ce site a vocation à délivrer aux internautes une information en temps réel, qui leur permettra de disposer des dernières mises à jour. Chaque soir, depuis le 11 novembre 1923 où elle fut allumée pour la première fois sur la tombe du Soldat inconnu par André Maginot, alors ministre de la guerre, une cérémonie de ravivage est organisée selon un rituel immuable, en présence notamment de représentants d'associations d'anciens combattants. Cette cérémonie est placée sous la responsabilité du Comité de la flamme qui fédère plus de cinq cents associations d'anciens combattants. Le site propose par ailleurs de nom-

Un site Internet pour le Comité de la Flamme

breuses ressources pédagogiques et audiovisuelles destinées à expliquer au grand public, et en particulier aux plus jeunes, les raisons de cette cérémonie, la dimension symbolique qu'elle revêt, ainsi que les phases de son déroulement. Lieu emblématique de la capitale, l'Arc de Triomphe a été édifié dans l'axe du Louvre, sur décision de Napoléon 1^{er}. Sa construction débuta en 1806 et s'acheva en 1836, sous Louis-Philippe, après une interruption entre 1814 et 1824. D'une hauteur de 49 mètres, pour 45 mètres de large, l'Arc de Triomphe est orné de quatre groupes sculptés : « Le Départ des volontaires de 1792 », « Le Triomphe de 1810 », « La Résistance de 1814 » et « La Paix de 1815 ». La frise de l'entablement déroule un immense bas-relief, tandis que les noms des grandes ba-

tailles et des personnalités de la Révolution et de l'Empire sont gravés sur les faces intérieures de l'édifice. Symbole de l'histoire de France, il est devenu au fil du temps un lieu de mémoire et de culture qui abrite un musée en son sommet où les visiteurs peuvent découvrir l'histoire de sa construction. Placé au centre de la place Charles de Gaulle, l'Arc de Triomphe est le point de départ du défilé militaire du 14 juillet, jour de la Fête nationale. Il donne également lieu, chaque année, à des cérémonies organisées en présence des plus hautes autorités de l'État, notamment le 11 novembre, pour commémorer l'armistice du 11 novembre 1918 et rendre hommage à tous les morts pour la France (loi du 28 février 2012), ainsi que le 8 mai, qui correspond à la victoire du 8 mai 1945. ■

Ravivage tous les soirs à 18h30 par le Comité de la Flamme et les associations.

Calendrier en ligne sur

www.laflammesouslarcdetriomphe.org



<http://arc-de-triomphe.monuments-nationaux.fr>

●●● Le musée de l'Artillerie ouvre ses portes

Après plusieurs mois de travaux, le musée de l'Artillerie, implanté à Draguignan (Var), au sein de l'École d'application de l'artillerie, a rouvert ses portes. Labellisé « Musée de France », il dispose désormais d'un accès direct depuis l'avenue de la Grande Armée, au moyen d'une passerelle couverte de plus de cent mètres de long, due à l'architecte Rudy Ricciotti, et sur laquelle plusieurs pièces imposantes sont installées. Avec une surface d'exposition portée à 2 500 mètres carrés et une muséographie entièrement repensée, le musée est maintenant en mesure d'accueillir, dans les meilleures conditions, les 20 000 visiteurs qui découvrent chaque année ce lieu unique. Le musée a été inauguré le 3 juillet 2013 en présence du général d'armée Bertrand Ract-Madoux, chef d'état-major de l'armée de terre, dans le cadre de la commémoration de l'anniversaire de la bataille de Wagram. Accessible gratuitement toute l'année, il retrace l'évolution technique et tactique de l'artillerie française, de ses origines à nos jours, et plus particulièrement entre 1870 et 1945.



Passerelle d'accès.

© Musée de l'artillerie de Draguignan

Musée de l'Artillerie

400 avenue de la Grande Armée Draguignan (Var) Tél : 04 83 08 13 86



Honoré d'Estienne d'Orves en 1930. © Coll. particulière

Le 29 août 1941, au Mont-Valérien, trois prisonniers français sont conduits devant un peloton d'exécution. L'un d'eux, reconnaissant le président du tribunal, s'approche et lui déclare : « Monsieur, vous êtes officier allemand, je suis officier français. Nous avons fait tous les deux notre devoir. Permettez-moi de vous embrasser ». Les deux hommes se donnent l'accolade, avant que les coups de feu n'éclatent. Premier « Français libre » à mourir pour la France, Honoré d'Estienne d'Orves est né en 1901 à Verrières-le-Buisson. Cousin germain de la future romancière Louise de Vilmorin, il est aussi cousin de Saint-Exupéry. Admis à l'École polytechnique, d'Estienne choisit la marine. Pendant vingt ans il fait le tour du monde, se passionne pour la vie à bord et la formation de ses matelots. En 1940, il est à Alexandrie avec la Force X (amiral Godfroy). Déçu de ne pas avoir pu combattre sur le sol de France, il prend en juillet la décision de rejoindre la France libre. Il écrit à Godfroy : « 1870 et 1914 ont tellement marqué mes parents et moi-même que je ne puis concevoir l'asservissement actuel de la France (...) Mes ancêtres se sont battus jusqu'au bout. Je ne puis faire autrement que les imiter. » En octobre 1940, après un grand tour de l'Afrique où il recrute pour la France libre, d'Estienne arrive à

Honoré d'Estienne d'Orves

Fusillé au Mont-Valérien le 29 août 1941, le commandant Honoré d'Estienne d'Orves est le premier Français libre à mourir pour la France. Son biographe, Étienne de Montety, retrace les grandes étapes d'une vie animée par l'amour de la patrie.

Londres, sous le pseudonyme de Chateaufieux. L'amiral Muselier le nomme responsable du Deuxième Bureau de la marine de la France libre (FNFL). En décembre, il met au point une mission : installer des liaisons radio entre l'Angleterre et la France. Il débarque à Plogoff et organise un réseau entre Quimper et Nantes. À Paris, il prend des contacts avec les premiers réseaux (Musée de l'Homme). Trahi par son radio, il est arrêté en janvier 1941. Pendant son procès, il tente d'innocenter son réseau formé de pêcheurs bretons. Son attitude suscite l'admiration de la cour martiale allemande. Le commandant d'Estienne d'Orves est condamné à mort avec deux de ses compagnons. Il passe de longs mois en prison, au Cherche-Midi puis à Fresnes. Pendant sa captivité, il réfléchit à la situation en France. À propos des lois anti-juives d'octobre 1940, il écrit : « Notre fierté d'être Français est basée sur la conscience de nos droits, sur les souvenirs de notre histoire et non pas sur la conscience d'une supériorité innée. Ce ciment qui nous unit, ce n'est pas la race, c'est la nation constituée au cours des siècles, avec au départ des races différentes. C'est un ciment de la raison, qui est de devenir celui du cœur, et qui n'en est pas moins fort. » Son avocat Johannès Moerner se démène pour obtenir sa grâce, mais celle-ci est refusée par Hitler en août 1941. Après la mort de son client, il se rendra sur sa tombe à Verrières, devenant un ami de sa famille. Avant d'être exécuté, d'Estienne d'Orves avait écrit à sa sœur : « Que personne ne songe à me venger. Je ne désire que la paix dans la grandeur retrouvée de la France. Dites bien à tous que

je meurs pour elle pour sa liberté entière, et que j'espère que mon sacrifice lui servira. » En prison, il bénéficie du soutien de l'abbé Franz Stock. Ce prêtre allemand francophile a choisi d'être aumônier de prison à Paris. Il assistera jusqu'au peloton des milliers de résistants. Avec d'Estienne d'Orves, ils évoquent leurs pays dans ce qu'il a de meilleur : littérature, musique, jeunesse. La veille de sa mort, il laisse ce mot à Franz Stock : « *Je prie Dieu de donner à la France et à l'Allemagne une paix dans la justice comportant le rétablissement de la grandeur de mon pays. Et aussi que nos gouvernants fassent à Dieu la place qui lui revient. Je remets mon âme entre les mains de Dieu et un peu entre les vôtres, qui l'avez ces derniers temps représenté auprès de moi.* » Au lendemain de la mort de d'Estienne d'Orves et de ses deux compagnons, Stock confiera : « *Je n'oublierai jamais les moments que j'ai passés auprès de ces hommes. C'étaient des héros. Je comprends mieux maintenant ce qu'est la France* » À sa femme Éliane, il laisse une dernière lettre : « *Tu leur (ses enfants) expliqueras ce que j'ai fait, à ces petits, pour qu'ils sachent que leur papa n'a eu qu'un but, la grandeur de la France et qu'il y a consacré sa vie* ». En 1943, Aragon écrit « *la Rose et le réséda* ». Il dédie le poème aux communistes Gabriel Péri et Guy Môquet et aux chrétiens d'Estienne d'Orves et Gilbert Dru : « *Celui qui croyait au ciel, celui qui n'y croyait pas...* » Pour la postérité, d'Estienne d'Orves est à jamais « *Celui qui croyait au ciel* » ■

Étienne de Montety,

auteur de

Honoré d'Estienne d'Orves, un héros français.



© Rue des Archives

Noor Inayat Khan, espionne au service de la France

De descendance indienne, Noor Inayat Khan fut un agent secret du *Special Operations Executive* (SOE), créé à l'initiative de Winston Churchill. Bravant tous les dangers, elle a accompli sa mission au sein de la Résistance jusqu'à son exécution par les nazis, à Dachau, le 13 septembre 1944. Son souvenir est célébré en Angleterre comme en France.

Descendante en ligne directe de Tipou Sultan, souverain musulman du royaume de Mysore, en Inde, Noor Inayat Khan naît à Moscou le 1^{er} janvier 1914. Après les émeutes de 1917, la famille se réfugie à Paris. Aînée de quatre enfants, Noor prend en charge les siens après le décès de son père en 1927. Elle étudie la musique au Conservatoire de Paris, puis la psychologie infantile à la Sorbonne. Bien que pacifiste et adepte de la non-violence, Noor (la lumière) rejoint Londres, avec son jeune frère Vilayat, lors de l'invasion de la France en 1940. Engagée dans le service des Auxiliaires féminines des forces aériennes (WAAF) sous le nom de sa mère (Nora Baker), elle suit une formation d'opérateur radio. Bilingue, elle devient infirmière dans le service secouriste, couverture habituelle des agents féminins du *Special Operations Executive* (SOE), et prend le nom de code « Madeleine ». Le SOE, chargé d'aider l'ensemble des réseaux de résistance en Europe occupée, est divisé en zones géographiques : celle qui concerne la France est désignée par la lettre F. Après un entraînement intensif, Noor atterrit près d'Angers, dans la nuit du 16 au 17 juin 1943. Année terrible pour les réseaux de la Résistance contrôlés par le SOE qui, du fait de trahisons, connaissent des pertes importantes.

Madeleine est opérateur radio de Phono, sous-réseau du réseau principal Prosper, dirigé par Francis Suttill. Ce réseau, qui couvre avec ses ramifi-

cations la quasi totalité de la zone occupée, sera sacrifié en août 1943 par les services secrets britanniques afin de faire croire à un proche débarquement. Dès son arrivée en France le 17 juin 1943, Noor est prise en charge par Henri Garry, chef de Phono, à Auteuil ; le lendemain, elle adresse à Londres son premier message du quartier général opérationnel du réseau, situé dans les locaux de l'École d'agriculture à Grignon. Le 1^{er} juillet, tous les membres du réseau sont arrêtés par la Gestapo, sauf Noor qui parvient à s'enfuir. Changeant plusieurs fois de « planques » afin d'échapper à la Gestapo et au Service de sécurité allemand (SD), elle réussit à transmettre ses messages à Londres et signale le démantèlement du réseau Prosper. Bien que sa sécurité soit compromise, elle refuse d'abandonner ses camarades résistants français et de rejoindre l'Angleterre. Le 30 août, Noor prévient Londres de l'élection de Georges Bidault à la tête du Conseil national de la Résistance, après l'arrestation de Jean Moulin à Caluire. Ironie du sort, pendant ces mois où elle survit à Paris, elle loge rue de la Faisanderie, tout près du SD, situé 84 avenue Foch ! Elle est arrêtée le 13 novembre 1943, suite à la dénonciation de Renée Garry, sœur de Henri. Cette arrestation est lourde de conséquences pour la section F du SOE, dont Noor est le dernier opérateur. Détendue au SD, elle tente de s'échapper. Interceptée et mise en cellule, elle est « interrogée » durant cinq semaines mais ne livre aucun nom. Avec deux autres

prisonniers, elle tente une autre évacuation par les toits qui malheureusement échoue. Elle est alors transférée en Allemagne, le 25 novembre à Karlsruhe, puis le 27 à Pforzheim. Considérée comme particulièrement dangereuse, elle est placée dans une cellule séparée et restera pieds et mains ligotés pendant neuf mois. Le 10 septembre 1944, elle est à nouveau transférée à Karlsruhe et rejoint trois autres prisonnières politiques françaises : Yolande Beekman, Eliane Plewman, Madeleine Damerment. Le 12 septembre, elles sont conduites à Dachau sur l'ordre de Gmeiner, chef de la Gestapo de Karlsruhe. Le lendemain, les quatre femmes sont exécutées par le chef de camp, Friedrich Wilhelm Rupert, qui sera à son tour condamné et exécuté en mai 1946. Noor Inayat Khan est décorée, à titre posthume, le 16 janvier 1946, de la Croix de guerre avec étoile de vermeil par le général de Gaulle et de la *George Cross*, le 5 avril 1949. Plusieurs plaques rappellent son souvenir et lui rendent hommage : à Dachau, à Suresnes devant la maison familiale et à l'École d'Agriculture de Grignon. Son nom figure sur le mémorial de Valençay, en Indre-et-Loire, érigé en 1991 en mémoire des 91 hommes et 13 femmes de la section F du SOE morts pour la France. L'histoire dramatique de Noor suscite toujours en Grande-Bretagne un fort intérêt : un buste a été érigé, le 8 novembre 2012, à Gordon Square Gardens à Londres, où elle habitait. ■

Douglas Gressieux

Une exposition retraçant sa vie, à travers des photos, lettres et objets, sera présentée du 10 au 28 septembre à la médiathèque de Suresnes (92), 5 rue Ledru-Rollin. Tél. 01 41 18 16 69. www.ville-suresnes.fr

Agenda

Septembre

14 et 15/ Journées européennes du patrimoine

www.defense.gouv.fr

25/ Hommage national aux Harkis et autres membres des formations supplétives.

Oran 1961-1962

Né à Oran, Abdelkader Djemaï, qui est l'auteur de plusieurs romans, fait ici, à travers le témoignage d'un jeune garçon, Lahouari Belguendouz, le récit de ce dont il a été lui-même témoin enfant durant la

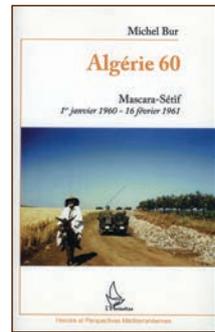
terrible guerre qui a vu s'affronter l'OAS et le FLN dans Oran. La force de ce texte provient de l'attitude de son auteur qui ne prend pas parti et se contente de narrer ce qu'il a vu et entendu.

Une ville en temps de guerre, Abdelkader Djemaï, éd. Seuil, 2013, 154 p., 16 €.

Ouvrages

Ma guerre d'Algérie

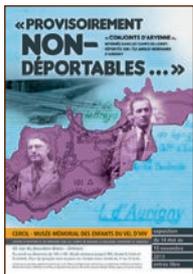
Il faut parfois que le temps passe pour raconter la guerre. Michel Bur, engagé en Algérie du 1^{er} janvier 1960 au 16 février 1961, a écrit à chaud, de retour en France, ce récit de souvenirs, parfois terrifiants, où il raconte sa vie quotidienne durant un engagement de 14 mois. Et c'est pour répondre aux questions d'une de ses petites filles, cinquante ans plus tard, qu'il s'est décidé à publier ce texte émouvant.



Algérie 60. Mascara-Sétif, 1^{er} janvier 1960-16 février 1961, Michel Bur, éd. L'harmattan, 2012, histoire et perspectives méditerranéennes, 191p., 19 €.

Expositions

Histoire d'une déportation vers l'ouest



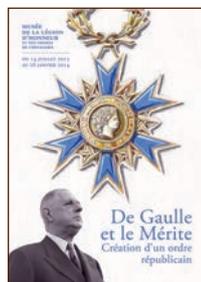
Cette exposition aborde un aspect peu connu de la persécution des Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale: la déportation d'hommes, mariés à des non-juives, sur l'île

anglo-normande d'Aurigny. Dans cette île, les nazis déportèrent 5 000 hommes afin de les faire travailler à la construction du mur de l'Atlantique. Parmi eux, 266 Juifs, internés préalablement dans les camps de Pithiviers et Beaune-la-Rolande, et jugés alors « non-déportables ».

Provisoirement non-déportables... », jusqu'au 10 novembre. Cercil – musée des enfants du Vel d'Hiv à Orléans (45). Tél. 02 38 42 03 91. www.cercil.fr

L'Ordre national du Mérite

À l'occasion du cinquantième anniversaire de la création de l'Ordre national du Mérite, créé le 3 décembre 1963 par le général de Gaulle, une exposition se tient au musée de la Légion d'honneur. Projets, lettres, photographies, films de cérémonies de remise d'insignes, vidéo sur leur fabrication et documents historiques retracent l'histoire de ce nouvel ordre. Un



annuaire interactif permet au public de consulter la liste des 306 000 titulaires de l'ordre national du Mérite, nommés ou promus depuis sa création.

De Gaulle et le Mérite. Création d'un ordre républicain, jusqu'au 26 janvier 2014, musée de la Légion d'honneur, 2, rue de la Légion d'honneur Paris 7^e, Tél. 01 40 62 84 25 www.legiondhonneur.fr

Les réseaux de la France combattante



cette exposition, un autre engagement résistant : celui des réseaux de la France combattante qui, formés à l'initiative de la France libre ou des services secrets britanniques, vont adopter une organisation militaire. Pour rendre accessible au public les diverses missions de ces réseaux, cette exposition présente à travers 11 panneaux l'histoire des réseaux, leur organisation et les différentes missions assurées. Par ailleurs, une galerie de portraits rassemble à la fois des figures connues et des résistants injustement oubliés.

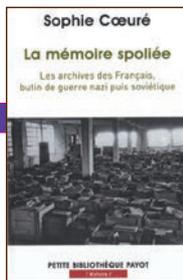
Pour commémorer la première réunion du Conseil national de la Résistance, le 27 mai 1943, le Service historique de la défense souhaite mettre en valeur, avec

Ici Londres... Les réseaux de résistance de la France combattante, jusqu'au 13 octobre, Cour d'honneur du château de Vincennes, avenue de Paris, Vincennes (94). www.chateau-vincennes.fr



Retrouvez chaque mois
Les Chemins de la mémoire en ligne
sur le site Internet du Ministère

www.defense.gouv.fr/site-memoire-et-patrimoine



Butins de guerre

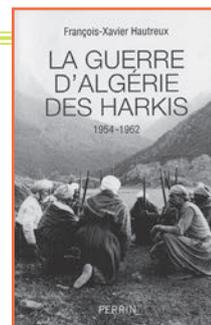
À partir d'août 1940, les Allemands vont envoyer à Berlin des millions de documents d'archives, publiques ou privées, appartenant à des institutions ou à des gens célèbres mais aussi à des anonymes, parmi lesquels de nombreux Juifs. Documents qui seront, à leur tour, saisis en grande partie par les Soviétiques qui les acheminèrent à Moscou, avant d'être restitués à Paris après guerre. Quels furent la finalité et le rôle de cette spoliation ? Question complexe à laquelle Sophie Coeuré, qui a obtenu le prix Henri Hertz avec cette méticuleuse enquête, tente de répondre.

La mémoire spoliée. Les archives des Français, butin de guerre nazi puis soviétique, Sophie Coeuré, Petite Bibliothèque Payot, 2013, 375 p., 10,65 €.

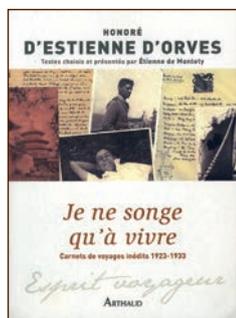
Harkis en guerre

Une histoire des harkis durant la guerre d'Algérie, tel est l'objet de ce livre dense et fouillé écrit par François-Xavier Hautreux, docteur en histoire, qui s'intéresse tout particulièrement à la guerre moderne et à ses implications dans les sociétés coloniales. L'essai, qui a obtenu un fort succès d'estime le mérite amplement : la réalité que recouvre le rôle des harkis dans le conflit algérien y est mise en évidence dans toute sa complexité. Qui étaient ces hommes qui combattirent pour la France ? D'où venaient-ils ? Pourquoi ont-ils porté les armes contre d'autres Algériens et quelles étaient leurs motivations qui pouvaient être mêlées ? Ont-ils été abandonnés purement et simplement par la France après l'indépendance ou les choses ont-elles été plus équivoques ? Enfin, quelle est l'ampleur des traitements, souvent barbares, auxquels ils furent soumis en Algérie ? C'est à toutes ces questions que l'auteur répond, sans a priori idéologique et avec une prise en compte de la dimension parfois insaisissable de ce conflit. Une guerre atroce où les victimes furent de tous les camps. Et où les harkis furent sans doute ceux qui eurent le plus à souffrir, parce qu'ils étaient considérés comme des traîtres en Algérie et qu'ils ne furent pas toujours bien accueillis en France.

La guerre d'Algérie des Harkis, 1954-1962, François-Xavier Hautreux, éd. Perrin, 2013, 467 p., 24 €.



Journaux de voyages de d'Estienne d'Orves



Jeune homme épris d'aventure et de littérature, d'Estienne d'Orves fut un grand voyageur. Il fit, entre 1923 et 1933, le tour du monde en bateau, de l'Afrique Noire à la Chine en passant par le Moyen-Orient. En témoignent ses textes inédits qui dénotent une vraie curiosité pour la culture des

peuples indigènes. Comme l'écrit Étienne de Montety dans la préface de ce livre : « Ses carnets de voyage révèlent une nature insatiable et généreuse, qui fera merveille en 1940, quand la France connaîtra des heures dramatiques. Pour l'heure, Honoré d'Estienne d'Orves ne songe qu'à vivre ».

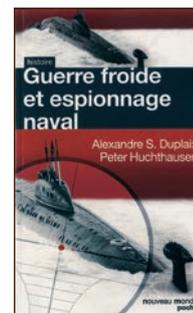
Honoré d'Estienne d'Orves. Je ne songe qu'à vivre. Carnets de voyages inédits, 1923-1933. éd. Arthaud, 2013 316 p., 21 €.

Espionnage naval

Durant la guerre froide, l'espionnage naval a permis aux deux blocs d'utiliser les océans pour se surveiller. Nourri par des entretiens avec des acteurs de l'époque, aussi bien soviétiques qu'occidentaux, mais aussi par des archives américaines et britanniques, ce livre dévoile certains aspects méconnus de cet affrontement. Préfa-

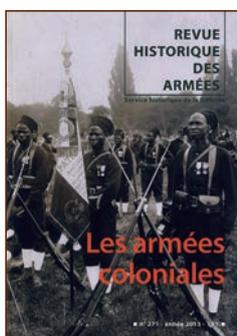
cé par l'Amiral Pierre Lacomte, qui dirigea la DGSE, cet ouvrage « présente une remarquable synthèse des activités secrètes et des manœuvres clandestines de l'Est et de l'Ouest sur les théâtres maritimes ».

Guerre froide et espionnage naval, Alexandre S. Duplaix et Peter Huchthausen, nouveau monde éditions, 537 p., 9,50 €.



Revue

Les armées coloniales



Les armées coloniales, non seulement françaises mais aussi allemandes, sont au menu de ce nouveau et remarquable numéro de la

revue historique des armées. On y lira avec un intérêt particulier les articles consacrés à l'empire colonial allemand, souvent méconnu ou sous estimé, ainsi qu'un article passionnant sur la véritable « chasse » aux tirailleurs sénégalais à laquelle se sont livrées les troupes allemandes, en juin 1940. De leur côté, Éric De-roo et le lieutenant colonel Antoine Champeaux dressent le panorama exhaustif de l'histoire et du rôle des troupes coloniales françaises dans les deux guerres mondiales.

N° 271, 13 €
Tel: 01 41 93 22 22
www.revues.org.

Tous les mois, le site Internet Chemins de mémoire propose des dossiers en ligne sur l'actualité mémorielle. À partir du mois de septembre, retrouvez les lieux de la mémoire harkie en France.



www.cheminsdememoire.gouv.fr



Dépôt de gerbe par M. Kader Arif.
© Centre européen du résistant déporté

Cérémonie au Struthof

Chaque année, une commémoration a lieu sur le site de l'ancien camp de Natzweiler-Struthof dans le Bas-Rhin, en hommage aux déportés NN (*Nacht und Nebel*). Le 23 juin 1960, le général de Gaulle, alors président de la République, inaugurerait le mémorial « Aux martyrs et héros de la Déportation » ainsi que la nécropole nationale qui jouxte le camp, où fut inhumé le corps du déporté inconnu, symbole de toutes les victimes de la déportation, puis les dépouilles de 1 118 Français. La cérémonie d'hommage du 23 juin 2013 était présidée par Kader Arif,

ministre délégué auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants. À l'issue de cette cérémonie, une lettre d'accord a été signée entre le ministère de la défense et le conseil de l'Europe en vue d'officialiser les relations entre le Struthof et le Conseil, et de les étendre aux autres lieux de mémoire liés à la répression et à l'extermination. Ce partenariat s'inscrit dans le cadre du programme « Transmission de la mémoire de l'Holocauste et prévention des crimes contre l'humanité » du conseil de l'Europe.

Le 1^{er} mai 1941, au lieu-dit « Struthof », proche du village de Natzwiller, les nazis ouvraient un camp de concentration, le KL-Natzweiler (*Konzentrationslager Natzweiler*), situé alors en Alsace annexée, afin d'exploiter des carrières de granit. Seul camp sur le territoire aujourd'hui français, le KL-Natzweiler regroupait 70 camps annexes, répartis des deux côtés du

Rhin, en Alsace, en Moselle et surtout en Allemagne. Sur les quelque 52 000 déportés du KL-Na, environ 35 000 ne passèrent jamais par le camp central. Lieu de travail organisé au profit de l'industrie de guerre nazie, le camp abrita aussi les expérimentations médicales des professeurs nazis de l'Université du Reich de Strasbourg. De 1941 à fin 1944, le KL-Natzweiler fut l'un des camps les plus meurtriers du système nazi, avec près de 22 000 morts parmi les déportés.

Dès 1960, la Commission exécutive du Struthof souhaitait créer un musée dans la seule baraque-dortoir subsistante. Entièrement détruit par un incendie en 1976, le bâtiment fut reconstruit à l'identique. Inauguré en 2005, le Centre européen du résistant déporté (CERD) est, quant à lui, conçu comme un lieu d'information, de réflexion et de rencontre, en introduction à la visite du camp lui-même. ■

Centre européen du résistant déporté - Site de l'ancien camp de Natzweiler
Route départementale 130 à Natzwiller (67)

www.struthof.fr

Travaux de rénovation à l'ossuaire de Champigny-sur-Marne

Le 24 juin 2013, Kader Arif, ministre délégué auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants, a procédé au lancement des travaux de rénovation de l'ossuaire de Champigny-sur-Marne (Val-de-Marne), en présence de Susanne Wasum-Rainer, ambassadrice d'Allemagne en France. Lieu emblématique de la guerre de 1870-1871, qui opposa la France à l'Allemagne, ce monument a été édifié en 1877, sur les lieux mêmes des combats qui opposèrent trois jours durant 60 000 Français à 70 000 Allemands, lors de la plus grande bataille du siège de Paris. Les corps de près d'un millier de soldats français et de plus de 370 soldats allemands qui combattirent dans les environs y ont été regroupés. La cérémonie organisée au cours de cette journée s'inscrit dans le cadre des commémorations du 50^e anniversaire du traité de l'Élysée. Pris en charge conjointement par la France et l'Allemagne, les travaux de restauration permettront d'ouvrir, à terme, ce site au public.

Ossuaire franco-allemand

47, rue du Monument Champigny-sur-Marne (94)



M. Kader Arif et M^{me} Susanne Wasum-Rainer.
© SGA-DMPA / Jacques Robert



SGA/Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives - Directeur de la publication: E. Lucas
- Directeur de la rédaction : P. Bouhet - Rédacteur en chef : P.-F. Paoli - Comité de rédaction : D. Broudin, R. Bula, C. Caudron, C. Fauré, D. Fleury, A. Marzona, G. Monneveu, T. Widemann. - Secrétaire de rédaction : C. Rodi
- Rédacteur : E. Colas. - Secrétaire : C. Monteagudo 01 44 42 16 17.
- Conception et réalisation graphique, Impression et routage : SGA/SPAC/PGT Impressions,
2, rue Louis Druliolle - CS 10290 - 19007 Tulle Cedex. N° ISSN: 1150-70 55.
Dépôt légal 3^e trimestre 2013. - Tirage : 23 000 ex. - (11 n^{os} par an gratuits)
- Contact : Ministère de la défense, SGA/DMPA, 14, rue Saint-Dominique 75 700 Paris SP 07.
- Fax : 01 44 42 11 77 - courriel : dmpa-bapi.chemins.fct@intradef.gouv.fr

Les Chemins
de la Mémoire